

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03719

Numéro SIREN : 443 047 048

Nom ou dénomination : 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 41707

28 JUIL. 2021

DEPOT N°

41707

BILAN - PASSIF**20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/12/19	31/12/18	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	50 000,00	50 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	5 000,00	5 000,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	154 427,87	154 427,87		
Report à nouveau	51 448,21	0,29	51 447,92	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 733,85	51 447,92	-59 181,77	-115,03
SITUATION NETTE	253 142,23	260 876,08	-7 733,85	-2,96
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253 142,23	260 876,08	-7 733,85	-2,96
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	424,00		424,00	
TOTAL PROVISIONS	424,00		424,00	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)		1 709,59	-1 709,59	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 008,17	125 941,88	140 066,29	111,22
Dettes fiscales et sociales	80 954,22	75 183,95	5 770,27	7,67
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		40 580,00	-40 580,00	-100,00
TOTAL DETTES	346 962,39	243 415,42	103 546,97	42,54
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	600 528,62	504 291,50	96 237,12	19,08

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE RÉSULTAT

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	538 915,20	668 704,40	-129 789,20	-19,41
Montant net du chiffre d'affaires	538 915,20	668 704,40	-129 789,20	-19,41
Subventions d'exploitation		500,00	-500,00	-100,00
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	1 050,00	4 400,00	-3 350,00	-76,14
Autres produits	124,15	4 124,81	-4 000,66	-96,99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	540 089,35	677 729,21	-137 639,86	-20,31
Charges d'exploitation (2)				
Achats de matières premières et autres approvis.	52,89	2 157,01	-2 104,12	-97,55
Autres achats et charges externes	163 114,57	297 783,71	-134 669,14	-45,22
Impôts, taxes et versements assimilés	10 236,74	11 465,13	-1 228,39	-10,71
Salaires et traitements	223 734,62	226 186,20	-2 451,58	-1,08
Charges sociales	102 618,54	96 611,36	6 007,18	6,22
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 746,21	7 900,75	4 845,46	61,33
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 030,00		4 030,00	
Dotations aux provisions	424,00		424,00	
Autres charges	53,73	3 142,28	-3 088,55	-98,29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	517 011,30	645 246,44	-128 235,14	-19,87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23 078,05	32 482,77	-9 404,72	-28,95
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	605,10		605,10	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	605,10		605,10	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	3,84	115,11	-111,27	-96,66
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3,84	115,11	-111,27	-96,66
RÉSULTAT FINANCIER	601,26	-115,11	716,37	-622,34
RÉSULTAT COURANT avant impôts	23 679,31	32 367,66	-8 688,35	-26,84
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	375 867,46		375 867,46	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	375 867,46		375 867,46	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		213,74	-213,74	-100,00
Sur opérations en capital	415 173,62	18 000,00	397 173,62	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	415 173,62	18 213,74	396 959,88	

COMPTE RÉSULTAT

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19	Du 01/01/18	Variation	
	Au 31/12/19	Au 31/12/18	en valeur	en %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-39 306,16	-18 213,74	-21 092,42	115,80
Impôt sur les bénéfices	-7 893,00	-37 294,00	29 401,00	-78,84
TOTAL DES PRODUITS	916 561,91	677 729,21	238 832,70	35,24
TOTAL DES CHARGES	924 295,76	626 281,29	298 014,47	47,58
Bénéfice ou Perte	-7 733,85	51 447,92	-59 181,77	-115,03

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

213,74

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 600 528,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -7 733,85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

EVENEMENT POST CLOTURE :

Crise sanitaire COVID-19

La situation économique et financière du premier semestre 2020, née de la pandémie du COVID 19 et du confinement total de la France, aura des conséquences négatives sur l'activité de notre Groupe. A ce stade, compte tenu des incertitudes sur la durée du confinement et sur le niveau de la reprise, il est difficile de mesurer l'impact qu'aura cette crise sur l'activité de notre Groupe en 2020. Avec l'aide de ses partenaires financiers, notre groupe met en place les mesures appropriées pour avoir les moyens financiers pour passer cette crise. Aucun impact n'est à mentionner dans le comptes de notre Groupe au 31 décembre 2019. La continuité d'exploitation n'est pas compromise.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 ans
- Logiciel	1 à 4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	6 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	24 725		442 661
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	8 422		515
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	72 199		6 100
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours	34 076		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	114 697		6 615
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		8 325		
			TOTAL	8 325	
		TOTAL GENERAL	147 747		449 276

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			319 779	147 607
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			8 937	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		4 506	73 793	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours	34 076			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	34 076	4 506	82 730	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				8 325	
			TOTAL			8 325

26/74

W

12

Le gérant du mandat

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TOTAL GENERAL	34 076	324 286	238 662
----------------------	---------------	----------------	----------------

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	23 523	6 761		30 283
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	74	1 288		1 361
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	64 139	4 698		68 837
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	64 213	5 985		70 198
	TOTAL GENERAL	87 735	12 746		100 482

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

28/74

W

14

Le Commissaire aux Comptes
pour F&C
le 14/01/2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Données de calcul de la provision "indemnités de fin de carrière" :

- Base : moyenne des douze derniers mois hors primes ;
- Indemnité : 1 mois + 1/5 par année d'ancienneté au-delà de 5 ans.

Le montant de la provision est de 424 euros au 31/12/2019.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		8 325		8 325
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		179 525	179 525	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		400	400	
	Impôts sur les bénéfices		7 923	7 923	
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	44 335	44 335	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		76 243	76 243	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		4 641	4 641	
		TOTAUX	321 393	313 068	8 325
Renvois	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
(1)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 641
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	4 641

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		67 306
Autres créances		605
Disponibilités		
	TOTAL	67 911

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	50 000			50 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	154 428			154 428
Écart d'équivalence				
Report à nouveau		51 448		51 448
Résultat de l'exercice	51 448		59 182	-7 734
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	260 876	51 448	59 182	253 142

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	266 008	266 008		
Personnel & comptes rattachés	22 587	22 587		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	23 829	23 829		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	34 051	34 051		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	487	487		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	346 962	346 962		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 251
Dettes fiscales et sociales	34 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 606

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 275	2 000
TOTAL	2 275	2 000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

L'effectif est de 4 salariés au 31/12/2019.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
H&SM INFOGERANCE	79 472		79 472
VENTE DE LOGICIELS	4 525		4 525
PRESTATIONS INGENIERIE CLIENT	121 154		121 154
PRESTATION ASSISTANCE SUPPORT	83 701		83 701
PRESTATION MAINTENANCE DE BASE	250 064		250 064
Chiffre d'affaires	538 915		538 915

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

- Les montants présents en charges et produits exceptionnelles correspondent à deux éléments :
- réalisation d'un financement par lease back des immobilisations sur l'exercice qui explique la comptabilisation d'une charge et d'un produit d'un montant identique pour 376K€ ;
 - une indemnité de rupture de contrat.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges correspondent aux avantages aux nature des salariés.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>37-39 RUE DE NEUILLY 92110 CLICHY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 4 3 0 4 7 0 4 8 0 0 0 3 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB				
		Frais de développement*	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 725	AG	24 725	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	122 882	AK	5 558	117 324
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	8 937	AQ	1 361	7 576
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 793	AU	68 837	4 956
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	8 325	BI		8 325
TOTAL (II)		BJ	238 662	BK	100 482	138 180	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	179 525	BY	4 030	175 495
		Autres créances (3)	BZ	128 901	CA		128 901
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	153 311	CG		153 311	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 641	CI		4 641	
	TOTAL (III)	CJ	466 379	CK	4 030	462 349	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	705 040	1A	104 512	600 529	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	154 428		
	Report à nouveau	DH	51 448		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-7 734		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	253 142		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	424		
	TOTAL (III)	DR	424		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	266 008		
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 954		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	346 962		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	600 529		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	346 962			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	538 915	FH		FI	538 915	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	538 915	FK		FL	538 915	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 050	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	124	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	540 089
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	53	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	163 115	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 237	
	Salaires et traitements *					FY	223 735	
	Charges sociales (10)					FZ	102 619	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	12 746
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 030
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	424	
	Autres charges (12)					GE	54	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	517 011	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	23 078	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	605	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	605	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	601	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 679	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 375 867	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 375 867	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 415 174	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 415 174	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -39 306	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK -7 893	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 916 562	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 924 296	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN -7 734	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9) Dont transfert de charges		A1 1 050	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Indemnités de départ		34 800		
VNC immobilisations		380 374		
Cession d'immobilisation			375 867	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2		3			
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	24 725	KE		KF	442 661	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]		KM		KN		KO		
		Installations gales, agencts*, aménagtés des constructions	[Dont Composants M2]		KP	8 422	KQ		KR	515	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	72 199	LC		LD	6 100	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH	34 076	LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	114 697	LO		LP	6 615		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
Autres participations			8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières			IT	8 325	IU		IV				
TOTAL IV			LQ	8 325	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	147 747	ØH		ØJ	449 276			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				1		3		4			
				par virements de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	147 607	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG		MH	8 937	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU	MM		MN	MO		
		Matériel de transport			IV	MP		MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	4 506	MT	73 793	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	34 076	MZ		NA	NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF			
TOTAL III			IY	34 076	NG	4 506	NH	82 730	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7		ØW		
	Autres participations			IO		ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	8 325	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	NK	8 325	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	34 076	ØK	324 286	ØL	238 662	ØM		

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	23 523	PF	6 761	PG		PH	30 283
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	74	PW	1 288	PX		PY	1 361
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	64 139	QM	4 698	QN		QO	68 837	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	64 213	QV	5 985	QW		QX	70 198
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	87 735	ØP	12 746	ØQ		ØR	100 482
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations							SP			SR

Désignation de l'entreprise		SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	424	4Z		5A	424
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	424	TW		TX	424
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	4 030	6V		6W	4 030
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY	4 030	TZ		UA	4 030	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	4 454	UC		UD	4 454	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles		UE	4 454	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l' entreprise :		SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS			Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	8 325	UV	8 325		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	179 525	179 525			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	400	400			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 923	7 923		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	44 335	44 335		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	76 243	76 243			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS	4 641	4 641			
	TOTAUX			VT	321 393	VU	313 068	VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	266 008	266 008				
Personnel et comptes rattachés		8C	22 587	22 587				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 829	23 829				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 051	34 051			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	487	487			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	346 962	VZ	346 962		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

Désignation de l'entreprise : SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTI		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	424	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 424
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes particuliers / impositions différées		Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %					I8
Régimes particuliers / impositions différées		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN, WN, WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						424		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'abattement sur le bénéfice et exonérations*	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement*							
	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art 44 undecies)		L6	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	ZFU-TH (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						15 627		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						15 203		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						15 203		

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	293 295		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5			
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	293 295		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	15 203		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	308 498		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	26 754		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW		
Provisions pour risques et charges *					
Provision retraite		8X	424	8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	424	YO	
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	51 448			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
	TOTAL I	ØF	51 448			ZF					
						ZG	51 448				
						ZH	51 448				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	56 063				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	54 935				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	9 695				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	42 422				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	163 115				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	8 974				
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	1 263				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					YX	10 237				
						YY	164 713				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YZ	87 612				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					ØB	223 567				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *					ØS					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ZK	0,80	%			
	- Numéro de centre agréé *			XP							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

Désignation de l'entreprise : SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS					Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	Peinture grands fruits	2 000			2 000	
	2	Peinture less caoutchouc	800			800	
	3	6 Photographie garnell	1 706			1 706	
	4	Cession logiciel	319 779			319 779	
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	19 %	
I. Immobilisations*	1		-2 000	-2 000			
	2		-800	-800			
	3		-1 706	-1 706			
	4	319 779					
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			-4 506				
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B)	avec une ventilation par taux		(C)

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

 Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⁵	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁶	Solde des moins-values à reporter col. ⁷ = ² + ³ + ⁴ - ⁵ - ⁶ ⁷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

 Formulaire obligatoire
 (article 53 A du Code
 général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	538 915
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	26
TOTAL 1		OX	538 941
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	98
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	98
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	2 258
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	113 796
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	54
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	116 108
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	422 931
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	422 931
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	538 941
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	32 692 775
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 44304704800030

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

ADRESSE (voie) 37-39 RUE DE NEUILLY

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2500

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ADVENTIEL INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 834540130 % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 2 500,00

Adresse : N° 7 Voie Boulevard Nomioe

Code Postal 35740 Commune PACE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

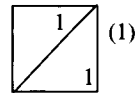


Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET : 44304704800030

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

ADRESSE (voie) 37-39 RUE DE NEUILLY

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.



N° 11093*21

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

N° 2067-SD

(2020)

ANNEE 2019 ou exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

du 01/01/19

Adresse 37-39 RUE DE NEUILLY

92110 CLICHY

au 31/12/19

A. FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ④									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	CARREZ Judith Consultante				4 Rue Jean Mermoz 78500 SARTROUVILLE				
2	CHRUN Davy Directeur développement				44 Rue Messidor 95490 VAUREAL				
3	LANIER Stéphane Developpeur informatique				22 Rue Sainte Anne 80620 Mesnil-Domqueur				
4	CHAILLAT Fabien Expert fonctionnel				137 Chemin de TRIVERS 73190 CHALLES LES EAUX				
5	TU LYSY Julien Ingénieur système et réseau				78 Rue de la Concorde 94400 Vitry Sur Seine				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8		
1	39 765			39 765	419			40 184	
2	55 900			55 900				55 900	
3	42 757			42 757	1 373			44 130	
4	21 467			21 467	1 270			22 737	
5	51 592			51 592	162			51 754	
6									
7									
8									
9									
10									
**	211 481			211 481	3 224			214 705	
** TOTAUX									
B. AUTRES FRAIS								10	
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)									
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									
Total									
C. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :									
Total des dépenses					Bénéfices imposables ⑨				
- de l'exercice 2019 (total col. 9 + total col. 10) ⑩					214 705	- de l'exercice 2019 ⑪			0
- de l'exercice précédent ⑪					215 018	- de l'exercice précédent ⑪			0
Nom et qualité du signataire MARTIN DU PYUTISON Jean Président					A CLICHY Signature, , le 18/03/20				

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS
Numéro de siret 44304704800030

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	67 306
Total des produits à recevoir	67 306

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Centré conforme

SAS 2DB Conseils et solutions

37/39, Rue de Neuilly

92116 CLICHY

Tél. : 01 41 06 56 90 - Fax : 01 41 06 56 91

SIRET 443 047 048 00030 - APE / NAF 7022 Z

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES	0		
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 600 528,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -7 733,85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

EVENEMENT POST CLOTURE :

Crise sanitaire COVID-19

La situation économique et financière du premier semestre 2020, née de la pandémie du COVID 19 et du confinement total de la France, aura des conséquences négatives sur l'activité de notre Groupe. A ce stade, compte tenu des incertitudes sur la durée du confinement et sur le niveau de la reprise, il est difficile de mesurer l'impact qu'aura cette crise sur l'activité de notre Groupe en 2020. Avec l'aide de ses partenaires financiers, notre groupe met en place les mesures appropriées pour avoir les moyens financiers pour passer cette crise. Aucun impact n'est à mentionner dans le comptes de notre Groupe au 31 décembre 2019. La continuité d'exploitation n'est pas compromise.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 ans
- Logiciel	1 à 4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	6 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	24 725		442 661	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	8 422		515	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	72 199		6 100	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours	34 076			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	114 697		6 615	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		8 325			
			TOTAL	8 325		
		TOTAL GENERAL	147 747		449 276	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		319 779	147 607	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			8 937	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		4 506	73 793	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours	34 076			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	34 076	4 506	82 730	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				8 325	
		TOTAL			8 325	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TOTAL GENERAL	34 076	324 286	238 662
----------------------	--------	---------	---------

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	23 523	6 761		30 283
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		74	1 288		1 361
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.					
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		64 139	4 698		68 837
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	64 213	5 985		70 198
	TOTAL GENERAL	87 735	12 746		100 482

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Données de calcul de la provision "indemnités de fin de carrière" :

- Base : moyenne des douze derniers mois hors primes ;
- Indemnité : 1 mois + 1/5 par année d'ancienneté au-delà de 5 ans.

Le montant de la provision est de 424 euros au 31/12/2019.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	8 325		8 325
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	179 525	179 525	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	400	400	
		Impôts sur les bénéfiques	7 923	7 923	
		Etat & autres coll. publiques	44 335	44 335	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)	76 243	76 243		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance	4 641	4 641		
		TOTAUX	321 393	313 068	8 325
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 641
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	4 641

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
	Créances rattachées à des participations	
	Autres immobilisations financières	
	Créances clients et comptes rattachés	67 306
	Autres créances	605
	Disponibilités	
	TOTAL	67 911

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	50 000			50 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	154 428			154 428
Écart d'équivalence				
Report à nouveau		51 448		51 448
Résultat de l'exercice	51 448		59 182	-7 734
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	260 876	51 448	59 182	253 142

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	266 008	266 008		
Personnel & comptes rattachés	22 587	22 587		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	23 829	23 829		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	34 051	34 051		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	487	487		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	346 962	346 962		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 251
Dettes fiscales et sociales	34 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 606

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 275	2 000
TOTAL	2 275	2 000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

L'effectif est de 4 salariés au 31/12/2019.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
H&SM INFOGERANCE	79 472		79 472
VENTE DE LOGICIELS	4 525		4 525
PRESTATIONS INGENIERIE CLIENT	121 154		121 154
PRESTATION ASSISTANCE SUPPORT	83 701		83 701
PRESTATION MAINTENANCE DE BASE	250 064		250 064
Chiffre d'affaires	538 915		538 915

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les montants présents en charges et produits exceptionnelles correspondent à deux éléments :

- réalisation d'un financement par lease back des immobilisations sur l'exercice qui explique la comptabilisation d'une charge et d'un produit d'un montant identique pour 376K€ ;
- une indemnité de rupture de contrat.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges correspondent aux avantages aux nature des salariés.

2DB CONSEILS ET SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 37-39 rue de Neuilly
92110 CLICHY

R.C.S. NANTERRE 443 047 048

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Certifié conforme

SAS 2DB Conseils et solutions

37/39, Rue de Neuilly

92110 CLICHY

Tél. : 01 41 06 56 90 - Fax : 01 41 06 56 91

SIRET 443 047 048 00030 - APE / NAF 7022 Z

2 rue Jane Addams
14280 SAINT CONTEST

Tél : 02 31 30 03 03
E-mail : d.duheron@fiteco.com

2DB CONSEILS ET SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 37-39 rue de Neuilly
92110 CLICHY

R.C.S. NANTERRE 443 047 048

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société 2 DB CONSEILS ET SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation des comptes dans leur ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT CONTEST, le 28 avril 2020

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Damien DUHERON
Associé

2DB CONSEILS ET SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 37-39 rue de Neuilly
92110 CLICHY

R.C.S. NANTERRE 443 047 048

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

BILAN - ACTIF

20620 - SAS 2DB CONSEILS ET SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19		% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			19,54		0,24
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	24 725,22	24 725,21	0,01	1 202,61	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	33 349,23	5 558,21	27 791,02		
Immobilisations incorporelles en cours	89 532,50		89 532,50		
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			2,09		10,01
Terrains					
Constructions	8 937,00	1 361,36	7 575,64	8 348,47	
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	73 792,56	68 836,89	4 955,67	8 059,48	
Immobilisations corporelles en cours				34 076,10	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1,39		1,65
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 325,00		8 325,00	8 325,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	238 661,51	100 481,67	138 179,84	23,01	60 011,66
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			50,69		49,60
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	179 525,21	4 030,00	175 495,21	110 762,17	
Autres créances (3)	128 901,44		128 901,44	139 378,20	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	153 310,87		153 310,87	192 438,72	38,16
Charges constatées d'avance (3)	4 641,26		4 641,26	1 700,75	0,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	466 378,78	4 030,00	462 348,78	76,99	444 279,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	705 040,29	104 511,67	600 528,62	100	504 291,50

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

2DB Conseils et Solutions
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 50 000,00 euros
Siège social : 37 – 39 rue de Neuilly
92110 Clichy
443 047 048 RCS Nanterre

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 avril 2020**

Le 29 avril 2020, via Teams,

La société Adventiel Investissement, société par actions simplifiée au Capital de 50 000 euros, dont le siège social est à PACE (35740) – 7 Bd Nominoë, représentée par Monsieur Pascal Gallard Président

Associé unique, Propriétaire de la totalité des 2 500 actions de 20 euros chacune, composant le capital social de la Société 2DB Conseils et Solutions

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

PREMIERE DECISION : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes

DEUXIEME DECISION : Affectation du résultat 2019

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un résultat net de -7 733,85 euros. L'associé unique constate que la réserve légale est entièrement dotée et décide d'affecter la perte de la société en report à nouveau.

L'Associé unique
La SAS Adventiel Investissements
Représentée par Monsieur Pascal Gallard




Le Président
Monsieur du PUYTISON



SAS 2DB Conseils et solutions

37/39, Rue de Neuilly
92110 CLICHY

Tél. : 01 41 06 56 90 - Fax : 01 41 06 56 91
SIRET 443 047 048 00030 - APE / NAF 7022 Z

Certifié conforme


Greffe du Tribunal de Commerce de
Nanterre
Service dépôts des comptes

4 rue Pablo Néruda

92020 NANTERRE CEDEX

Pacé, le 21/07/2021

Objet : Dépôts de comptes 2019 SAS 2DB Conseils et Solutions RCS 443 047 048

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint :

- La liasse fiscale 2019 de la société 2DB Conseils et Solutions
- L'annexe
- Le rapport du commissaire aux comptes
- Le PV de l'AGO d'approbation des comptes correspondant
- Un chèque d'un montant de 50.28€ incluant les frais de relances

Vous en souhaitant bonne réception, nous restons à votre disposition et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Sylvain SIMONOT

Directeur Administratif et Financier

